

TÉLÉCOMS

Marseille vise le haut-débit

La ville de Marseille a signé hier une « charte de bonne conduite » avec les cinq principaux opérateurs de télécoms opérant sur le territoire communal. L'un des objectifs est de mettre fin aux « zones grises ». Selon la ville, près de 8 000 lignes téléphoniques du territoire marseillais ne permettent pas de supporter les débits nécessaires aux offres « triple play » (internet, TV, téléphonie). À travers la charte, les opérateurs se sont engagés à résorber ces déficits de couverture d'ici 2013. L'accord vise également à développer, d'ici cinq ans, l'offre de très haut débit, grâce notamment au développement de la fibre optique. Un schéma de déploiement de la fibre va être mis en place. ■ L.B.